



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA  
SANTÉ

MINISTÈRE DES  
SOLIDARITÉ ET DE LA  
COHÉSION SOCIALE

MINISTÈRE DU BUDGET,  
DES COMPTES PUBLICS ET  
DE LA RÉFORME DE  
L'ÉTAT

## **Glossaire du standard Interops**

### **Standard d'interopérabilité entre organismes de la sphère sociale**

Réf. : Standard Interops2.0\_Glossaire  
Version 2.0 du 05/04/2012

<b>Référence :</b>	Standard Interops2.0_Glossaire
<b>Version :</b>	2.0
<b>Date de dernière mise à jour :</b>	05/04/2012
<b>Niveau de confidentialité :</b>	PUBLIC

## Table des mises à jour du document

N° de version	Date	Auteur	Objet de la mise à jour
2.0	05/04/12	Groupe de travail Interops	Version pour diffusion

## GLOSSAIRE INTEROPS

Ce glossaire est composé d'un **extrait du glossaire utilisé par l'ADAE** dans le cadre du projet ADELE 121. Il est complété par les définitions spécifiques au standard.

Ce glossaire a pour objectif d'aider à la compréhension du standard.

Terme	Définition	Utilisé spécifiquement dans le cadre de
<b>A – B</b>		
AES	Advanced Encryption Standard (aussi nommé Rijndael) est un algorithme de chiffrement symétrique.	
Agent	Personne physique agissant au sein de la sphère publique de façon permanente ou temporaire et ayant l'un des statuts suivants : fonctionnaire, contractuel, partenaire institutionnel, prestataire, intérimaire ou stagiaire.	
Annuaire	Service distribué permettant de localiser les ressources d'un système d'information/une personne et de leur affecter des propriétés/des droits (CTA).  Interface donnant accès à des données de références. Ces données représentent des informations techniques ou structurelles auxquelles on accède plus fréquemment en lecture qu'en écriture (PYC).	
Annuaire de sécurité ou annuaire d'identité	Annuaire du SI dédié au stockage des paramètres de sécurité des différents utilisateurs. Ces paramètres représentent pour ces derniers leurs éléments d'identification, d'authentification et de gestion de droits.	
Application cliente	Application métier, utilisant des Web Service, et étant installé dans l'infrastructure SI d'un organisme client	
Approche métier	La gestion des habilitations peut s'appuyer sur un modèle dit « d'approche métiers » qui consiste en une approche collective issue de l'analyse des métiers exercés. Les droits d'une personne sont ceux du métier qu'elle exerce et sont identiques à ceux des personnes ayant le même métier.	
Architecture logique	Description du système sous forme : <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ d'une organisation structurée et hiérarchique des fonctions internes du système (fonctions, sous fonctions, composants logiques) et du couplage entre ces fonctions et l'environnement (vue statique)</li> <li>❑ des flux de données et de contrôle entre</li> </ul>	

Terme	Définition	Utilisé spécifiquement dans le cadre de
	<p>ces entités logiques définissant le séquençement de leur exécution (vue dynamique).</p> <p>Cette description réalise les exigences fonctionnelles et les exigences de performances.</p>	
Architecture physique	Description d'un système, sous forme d'un ensemble d'organes matériels et de leurs interactions, constituant la solution traduisant l'architecture fonctionnelle et satisfaisant les exigences [IEEE1220]	
Attribut	Qualificateur d'un individu, d'un rôle ou d'un objet (par exemple : adresse, âge, profession, fonction d'une organisation, etc.).	
Autorisation	Mécanisme qui, à partir du vecteur d'autorisation, accorde ou non, à un utilisateur, l'accès à des applications, fonctions ou données spécifiques, en s'intéressant à des couples « objet, actions, conditions »	
Authentification	<p>Terme informatique pour l'opération d'identification réalisée par un processus informatique.</p> <p>Les principaux moyens d'authentification sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> mot de passe</li> <li><input type="checkbox"/> clé symétrique</li> <li><input type="checkbox"/> certificat</li> <li><input type="checkbox"/> biométrie</li> </ul>	
Base 64	Système d'encodage en caractère imprimable ASCII (26 lettres minuscules + 26 lettres majuscules + 10 numériques + 2 caractères variables) de toute donnée numérique. Les deux caractères variables varient en fonction des systèmes. Ainsi pour le format MIME il s'agit de « + » et « / », pour les paramètres URL il s'agit de « * » et « - »,...	
<b>C-D</b>		
Certificat	<p>Fonctionnellement, un certificat se définit comme un objet informatique logique lié à une entité.</p> <p>Fonctionnellement, il s'agit d'une clé publique signée par une Autorité de Certification. L'ensemble bi-clé/certificat permet d'utiliser des fonctions cryptographique (cryptographie assymétrique) permettant des opérations d'authentification et de signature numérique. ,</p>	
Client réseau banalisé	Application logicielle de consultation et de traitement du contenu des pages Web accessibles à l'utilisateur. Par exemple : un	

Terme	Définition	Utilisé spécifiquement dans le cadre de
	navigateur Web tel que Netscape ou Internet Explorer ou une interface WAP.	
Composant	<p>Module logiciel ou matériel participant à la cohérence d'un dispositif plus vaste (services socle, services applicatifs, services réseaux, par exemple)</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ un serveur web, un serveur d'application, un annuaire LDAP, une base de données sont des composants techniques logiciels</li> <li>❑ un poste de travail, une machine serveur, un PC sont des composants techniques matériels</li> </ul> <p>certaines composants tels qu'un pare-feu, un routeur, un Proxy, un antivirus ou un antispm peuvent être des composants logiciels ou matériels.</p>	
Contrôle d'accès	Principe ou dispositif de sécurité vérifiant l'identité et les droits associés à une entité en termes d'usage des services du système d'information.	
Cookie	Petit fichier implanté sur le poste client et utilisé comme marqueur pour suivre le cheminement d'un utilisateur sur un site Web. Lorsque l'internaute retournera visiter ce même site, le serveur pourra alors récupérer les informations contenues dans ce fichier. Les cookies sont surtout utilisés à des fins statistiques et pour conserver le profil d'un internaute.	
Droit	Un droit correspond à l'habilitation d'un métier dans une application et se compose d'un ou plusieurs groupes d'actions unitaires.	
<b>E – F</b>		
Entité	Elément accédant aux ressources d'une application : exemple : personne ou application	
Espace de confiance	<p>Ensemble de composants fonctionnels et techniques permettant de fournir à une personne les outils et les ressources nécessaires pour effectuer des opérations et des transactions électroniques.</p> <p>Un espace est dit de confiance quand il répond à des critères de sécurité considérés comme suffisants par la Maîtrise d'Ouvrage concernée.</p>	
Espace de travail	<p>Ensemble d'interfaces, d'outils et de données permettant à l'utilisateur de réaliser des opérations et des transactions sur des applications mis à disposition au travers un portail.</p> <p>Dans le cadre de services Web, cet espace</p>	

Terme	Définition	Utilisé spécifiquement dans le cadre de
	pourra être, par exemple, représenté par une ou plusieurs fenêtres de navigateur web dans le cas de client réseau banalisés de type PC ou Mac.	
Fédération d'identités	Principe de partage d'informations relatives à un utilisateur entre plusieurs applications ou plusieurs domaines de confiance. La relation établie entre chaque service ou entité peut permettre de reconnaître l'identité d'un individu ou, au contraire, de garantir son anonymat.	
Fonction	Action attendue d'un composant technique (ou réalisée par lui) pour répondre à tout ou partie d'un besoin d'un utilisateur ou d'un service du système d'information.  Par exemple, l'authentification, l'identification et l'autorisation sont des fonctions s'appuyant sur des composants logiciels tels que un annuaire LDAP et un serveur web.	
Fournisseur d'identité	Composante de l'espace de confiance chargée de créer, maintenir et gérer des informations relatives à l'identité d'un utilisateur ou d'une entité au sens large.  Le fournisseur d'identité est également en charge de la fonction d'authentification des utilisateurs et, si nécessaire, de l'enrichissement du vecteur d'identification (par exemple : ajout d'attribut caractérisation sa localisation ou son statut).	
Fournisseur de service	Composante de l'espace de confiance mettant à disposition des utilisateurs et des organisations autorisées des services applicatifs et des ressources. Elle est également chargée de gérer l'autorisation d'accès aux ressources et aux applications.  Le fournisseur de service peut s'appuyer sur le fournisseur d'identité pour les fonctions d'identification et d'authentification.	
<b>G – O</b>		
Habilitation	Les habilitations permettent à un utilisateur d'accéder à un ensemble de procédures informatiques.	
Identifiant	Information permettant d'identifier une entité (exemple : une personne ou une application) (par exemple : NIR, NUMEN, n° matricule, RNE, n° de passeport, etc.).	
Identifiant unique	Identifiant destiné à être utilisé par un ensemble d'applications indépendamment de leur hétérogénéité.	
Identification	L'identification consiste à associer un identifiant à une entité.	

Terme	Définition	Utilisé spécifiquement dans le cadre de
Infrastructure de gestion de clés (aussi appelée Infrastructure à clés publiques)	<p>Ensemble de personnel, politique, procédures, composants et facilités qui lient l'identité de l'individu à deux clés cryptographiques asymétriques.</p> <p>Architecture et organisation permettant de demander, générer puis remettre des bi-clés/certificats.</p>	
Interopérabilité	<p>Faculté que possèdent des services ou des composants hétérogènes de fonctionner conjointement. L'une des conditions fondamentales permettant la communication entre ces services et ces composants est l'utilisation de langages et de protocoles communs.</p> <p>Par exemple, les protocoles SOAP ou XML sont normalisés et permettent aux différents services web d'échanger des informations selon les mêmes règles et les mêmes méthodes.</p>	
Jeton d'authentification	<p>Un jeton d'authentification est délivré à un utilisateur après qu'il se soit authentifié. Il peut être valable pour un serveur uniquement ou un espace de confiance entier (par l'utilisation d'une solution de SSO). Il doit être gardé strictement par l'utilisateur car il matérialise le contexte de sécurité créé au niveau du serveur ou de l'espace de confiance.</p> <p>Un jeton d'authentification peut être un cookie de session contenant un identifiant de session sur un serveur.</p>	
Load balancing (répartition de charge)	<p>Technique consistant à distribuer le travail à effectuer sur plusieurs machines, en particulier sur plusieurs serveurs. Cela permet de faire face plus efficacement aux grosses variations d'activité.</p>	
Métier	<p>Ensemble d'opérations à réaliser répondant à un noyau commun pour une activité donnée au sein de l'organisme. Le métier se situe à un niveau plus élevé que les droits au sein des applications informatiques. Il couvre l'ensemble des droits accès de toutes les applications.</p>	
Objet métier	<p>Unité structurée et limitée conçue pour représenter les processus et les connaissances d'un métier en particulier (souvent dans une application).</p>	
Organisme	<p>Entité organisationnelle pouvant correspondre à une mairie, une entreprise, un ministère, etc.</p>	
Organisme destinataire	<p>Organisme consommant le contexte applicatif. Un organisme destinataire est capable de faire une demande à un organisme émetteur</p>	<p>Spécifications fonctionnelle et techniques pour le transfert de contexte applicatif</p>

Terme	Définition	Utilisé spécifiquement dans le cadre de
Organisme émetteur	Organisme générant le contexte applicatif	
Opérateur d'identification	Organisme chargé de réaliser l'identification de l'utilisateur (sur la base d'une carte SESAM-Vitale, etc.)	Interops-S
Opérateur d'authentification	Organisme authentifiant l'utilisateur final. L'identifiant de l'utilisateur peut avoir été récupéré grâce à l'opérateur d'identification. Il est chargé de produire un VI.  C'est l'équivalent de l'organisme client dans Interops-P ou du fournisseur d'identité dans SAML 2.0.	Interops-S
Opérateur de service	Organisme hébergeant un service offert aux utilisateurs. Il vérifie et consomme le VI pour contrôler l'accès au service.  C'est l'équivalent de l'organisme fournisseur dans Interops-P ou du fournisseur de service dans SAML 2.0.	Interops-S
<b>P – R</b>		
Personnalisée (diffusion)	Les éléments de personnalisation tels que l'accès aux services et la présentation de l'espace de travail sont définis par des règles s'appuyant sur les informations des utilisateurs (son profil notamment). Ces éléments ne sont pas modifiables par l'utilisateur.	
Personnalisable (diffusion)	L'utilisateur peut modeler (par l'intermédiaire du service de personnalisation) le contenu et sa présentation en choisissant explicitement parmi une sélection d'option ses services et ses préférences.	
Profil	On ne retiendra pas cette notion qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Recopie le rôle ou l'ensemble (rôle + attributs)</li> <li>❑ Peut définir un profil applicatif</li> <li>❑ Pourrait correspondre au terme anglais « role »</li> </ul>	
Profil applicatif (PA)	Identifiant permettant d'attribuer des droits dans le cadre de l'accès aux ressources d'une application	
PAGM Profil Applicatif générique métier	Profil défini en commun par les fournisseurs d'applications qui caractérise de manière générique un groupe de permissions représentant des actions sur une ressource applicative. Un PAGP pourra être mis en relation d'un ou plusieurs profils applicatifs d'une application.	
Prestataire de service de certification	<i>Acteur offrant des services de certification.</i>	
Propagation des identités et des droits	Transfert, échange des informations relatives au profil entre applications, services et autres entités	

Terme	Définition	Utilisé spécifiquement dans le cadre de
	(utilisation de carte de vie quotidienne, inter-administration, identités accord-Education, liaison sco-sup ...).	
Proxy	Dispositif informatique associé à un serveur et réalisant, pour des applications autorisées, des fonctions de médiation, telle que le stockage des documents les plus fréquemment demandés ou l'établissement de passerelles. Il a généralement un rôle de sécurité et de filtrage, et d'antémemoire / mémoire cache (optimise les performances d'accès à des pages Internet fréquemment consultées).	
Référentiel	Ensemble structuré d'informations, utilisé pour l'exécution d'un logiciel, et constituant un cadre commun à plusieurs applications. On associe généralement le référentiel à l'annuaire LDAP de référence pour les fonctions de contrôle d'accès.	
Ressource	Données ou fonction gérée par une application auquel on accède, - équivalent "d'objet" dans certains modèles.	
Rôle métier (RM)	<i>Fonction associée à une entité. Une entité peut avoir plusieurs rôles métiers (exemples : directeur, maire professeur, parent, citoyen, etc.).</i>	
<b>S</b>		
Sauvegarde	Copie de sécurité destinée à protéger de tout incident un ensemble de données mises en mémoire, ou sur support numérique. "Faire une sauvegarde". [ <i>Petit Robert</i> ]	
Service	Regroupement cohérent de fonctions visant à répondre à un élément du besoin d'un utilisateur ou d'entités fonctionnelles du système. [DCSSI]	
Services AAS	Les services AAS (Authentification-Autorisation-SSO) assurent les fonctions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Contrôle d'accès (identification, authentification, autorisation)</li> <li>❑ Gestion d'identité et des habilitations (gestion des rôles et des profils, gestion de la politique d'habilitation)</li> <li>❑ Propagation des identités et des droits à l'intérieur d'un espace de confiance et/ou entre plusieurs espaces.</li> </ul>	
Services applicatifs	<i>(encore appelés « briques » ou « briques applicatives »)</i> Ensemble des services numériques spécifiques à une activité ou un secteur. En l'occurrence, ces services sont mis à disposition de la communauté éducative. Conformément au SDET, les principaux services applicatifs sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Services pédagogiques (construction des ressources pédagogiques, cahier de texte)</li> <li>❑ Services de vie d'établissement (aide à la publication Web, publication de brèves, ...)</li> <li>❑ Services scolaires (gestion des absences,</li> </ul>	

Terme	Définition	Utilisé spécifiquement dans le cadre de
	<p>gestion des notes, emploi du temps, tableau d'affichage)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Services documentaires (ressources personnelles de l'élève ou de l'enseignant, ressources du CDI, ...)</li> <li>❑ Services de communication (services avancés de messagerie, chat, Forum de discussion, liste de distribution, ...)</li> <li>❑ Bureau numérique (carnet d'adresses, espace de stockage, outils bureautiques, ...)</li> </ul> <p>Ces services font appel aux services socle.</p>	
Service applicatif distant	Un service distant est un service qui ne peut pas être intégré au portail via des connecteurs applicatifs. Il doit donc communiquer avec le portail via HTTP et des protocoles de type Web Services (SOAP notamment).	
Service applicatif intégré	Le service installé sur le portail lui-même ou sur une extension de celui-ci.	
Services d'administration	<p>Les services d'administration représentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Outils d'exploitation</li> <li>❑ Gestion de la configuration</li> <li>❑ Gestion des alertes et des incidents</li> <li>❑ Outils de suivi et de pilotage</li> <li>❑ Statistiques de flux</li> </ul>	
Services d'aide en ligne	<p>Les services d'aide en ligne pour les services socle, utilisables par les applications permettent d'assurer les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Publication de guides de formation</li> <li>❑ Mise en place et maintien d'un FAQ</li> <li>❑ Forum de discussion</li> <li>❑ Help desk en ligne</li> <li>❑ Interface de communication entre les applications et l'aide en ligne</li> </ul>	
Services d'annuaire	<p>Les services d'annuaire assurent notamment les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Alimentation de l'annuaire (ou Provisionning)</li> <li>❑ Synchronisation des données assurée par des connecteurs</li> <li>❑ Mise à jour des informations (réplication synchrone/asynchrone, partielle/complète)</li> </ul>	
Services d'échanges	<p>Les services d'échanges entre le socle et les services applicatifs désignent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Interfaces applicatives (« web services »)</li> <li>❑ Fonctions d'interopérabilité (protocoles associés)</li> <li>❑ Annuaire d'objets techniques (UDDI)</li> </ul>	

Terme	Définition	Utilisé spécifiquement dans le cadre de
	Ces services sont placés dans le socle.	
Service de découverte de l'opérateur d'authentification	Service permettant de mémoriser l'opérateur d'authentification d'un utilisateur, de restituer cette information ou encore de la demander interactivement directement à l'utilisateur	Interops-S
Service de gestion des identités et des accès	Les services de gestion des identités et des accès désignent : <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Les services d'annuaire qui contiennent les informations des acteurs (identités et habilitations)</li> <li>❑ Les services AAS</li> </ul>	
Service de gestion des transactions	Gère les échanges entre les services applicatifs et le client réseau.	
Service en ligne	Service mis à disposition des usagers sous un format électronique et accessible depuis un client réseau.	
Service multi-canal	En relation avec le service de présentation, ce service permet de diffuser les informations au format requis par le client réseau (navigateur web, PDA, téléphonie mobile).	
Services réseaux	Il s'agit des composants sur lesquels s'appuient les composants de l'espace de confiance pour communiquer entre eux et avec l'environnement extérieur : <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Protocoles (HTTP, WAP, ...)</li> <li>❑ Supports de communication (Lignes spécialisées, RTC, ...)</li> </ul> <p>Les services réseaux assurent également les premières fonctions de contrôle d'accès (pare-feu, proxy) et de contrôle de contenu (anti-spam, antivirus).</p>	
Single Sign-On (ou authentification unique)	Concept consistant à permettre à un utilisateur d'accéder à des services numériques différents en ne devant s'authentifier qu'une seule et unique fois. On parle par exemple de propagation de l'identité entre le portail et une application qui permet de ne pas redemander l'identifiant et le mot de passe. (cf. propagation des identités et des droits).	
Socle technique	Terme utilisé pour définir les éléments techniques du socle de services minimum. Typiquement, les serveurs, les logiciels sont des éléments techniques.	
Stockage	Action d'enregistrer sur un support numérique en vue d'une utilisation ultérieure. [ <i>Petit Robert</i> ]	
Système d'information	Tout moyen dont le fonctionnement fait appel à l'électricité et qui est destiné à élaborer, traiter, stocker, acheminer, présenter ou détruire l'information.	
<b>U - W</b>		

Terme	Définition	Utilisé spécifiquement dans le cadre de
Usager	Personne physique ou morale, y compris de droit public, dans ses relations avec une administration	
Utilisateur	Personne physique appartenant à un organisme de la sphère sociale (Agent) ou utilisant un poste du système d'information de cet organisme	
Vecteur d'autorisation	Définit les habilitations (ou les droits) d'un utilisateur sur une ressource ou définit les actions possibles sur un objet et, si nécessaire, les conditions à remplir ou les permissions nécessaires pour lancer l'action sur l'objet concerné. Le vecteur d'autorisation pourrait être représenté de la façon suivante : Compte fiscal, consultation, déclaration TVA, mise à jour, ...	
Vecteur d'identification	Ensemble d'éléments caractéristiques d'une entité.  Est composé de l'identifiant et l'authentifiant de l'utilisateur ainsi que d'attributs le caractérisant	
Web services (SOAP, XML)	Les services web sont des services applicatifs, accessibles via des protocoles standardisés du web par des entités distantes (applications ou utilisateurs).	